

Guide de certification Genre USPC

La Cité du Genre prend la suite du réseau égalité d'USPC en offrant aux étudiant.e.s de la COMUE une possibilité de certification en études de genre USPC. Il s'agit d'ouvrir aux étudiant.e.s de niveau L3 ou master la possibilité d'assister à des cours en tout ou partie où l'outil genre est traité de manière centrale. Les enseignements proposés dans ce cadre peuvent être de niveau L2 à M2.

Pour obtenir le certificat, les étudiant.e.s doivent confirmer, au cours de 2 années, leur présence à **12 séances** (qui peuvent être constituées de cours, de séminaires ou de conférences). Les étudiant.e.s sont présent.e.s à titre d'auditeur/trice libre et n'ont pas d'évaluation à faire.

L'objectif de cette certification est de faire connaître au sein de nos institutions la diversité disciplinaire de l'offre de cours en études de genre, de faire découvrir aux étudiant.e.s des perspectives pluridisciplinaires complémentaires, de préparer éventuellement le choix d'un master spécialisé sur la question (de recherche ou professionnalisant) et d'initier une démarche au sein de notre COMUE qui pourrait déboucher à terme sur un ou plusieurs parcours en études de genre.

La liste des cours, évènements ou conférences est affichée sur le site suivant :

<http://www.sorbonne-paris-cite.fr/fr/propos/les-reseaux-uspc/la-cite-du-genre/formation-certifiante-genre>

Avant d'assister à une séance, il faut prendre contact avec l'enseignant.e ou responsable pour s'assurer que vous pouvez être accueilli.e. À la fin de la séance, faire signer l'attestation de suivi de formation qui est sur le même site

La liste est susceptible de s'élargir en cours d'année avec l'annonce de nouveaux évènements ouverts à la certification.

Pour répondre à vos questions : citedugenre@uspc.fr